



La Gogane

Magazine Municipal de la Ville de Mûrs-Érigné - n°142
Juin - Août 2023



C'est dans l'air // AGIS va reprendre la gestion du camping des Varennes - p.4



Dossier // Une première édition réussie pour le festival - p.6-7



C'est dans l'air // Mobilité durable: une nouvelle offre Irigo - p.12



Culture // Gratuité pour tous les services de la médiathèque - p.17

— Ville de —
MÛRS-ÉRIGNÉ

Escapades Estivales 2023

**Découvrez les spectacles
et animations proposés
cet été à Mûrs-Érigné !**
(cahier détachable) p. 13-16

Retrouvez toutes les actualités de votre commune sur
www.murs-erigne.fr



Et si on ralentissait ?

Le premier festival des transitions s'est tenu à Mûrs-Érigné les 9, 10 et 11 juin derniers. Un temps d'une grande richesse animé par des associations et des experts de grande qualité. L'objectif de ce festival est de montrer ce que l'on sait scientifiquement sur les problématiques liées au climat et ses conséquences, et de proposer à la fois des solutions pragmatiques et efficaces pour faire du monde de demain celui qui permettra à notre Humanité de vivre en pleine harmonie, avec cette biodiversité dont nous sommes partie-prenante. Pourtant, nous vivons tous dans un monde qui va vite, trop vite. Entre le travail, les loisirs, les injonctions à consommer, la famille, les amis, les vacances... Nous en sommes arrivés à ne plus jamais nous assoir pour contempler, faire le vide, souffler, prendre soins de soi pour mieux prendre soin de l'autre. En un mot : ralentir !

C'est précisément ce que nous proposait Delphine Batho dans son intervention lors de la table ronde de

clôture. Et ralentir, c'est aussi freiner cette machine économique qui s'est tout de même un peu emballée et qu'il conviendrait, non pas de stopper,

« Tissons du lien, prenons de la hauteur pour préserver notre bien le plus cher : le bien commun. »

mais bien de ralentir pour la rendre plus vertueuse et plus au service des intérêts communs que de ceux de quelques-uns. Elle nous a rappelé que le seul indicateur qui intéressait nos sociétés libérales était celui du PIB, et que cela induisait qu'il fallait toujours croître, et encore et encore... Elle propose alors de suivre plutôt des indicateurs

tels que la santé, la qualité de vie au travail, l'état de l'environnement... Voici une piste à suivre me semble-t-il pour que chacune et chacun puissions, ensemble, nous raccorder à nos essentiels : vivre en Humanité et en harmonie avec notre environnement. Tissons du lien, prenons de la hauteur pour préserver notre bien le plus cher : le bien commun.



Le Maire, Jérôme Foyer.

La Gogane est le magazine d'informations communales de la Ville de Mûrs-Érigné.

Directeur de la publication : Jérôme Foyer, Maire.

Rédaction : le service communication, les élus, les services municipaux et les associations dont les articles sont publiés dans ce numéro.

Mise en page : service communication.

Crédits illustrations :

Ville de Mûrs-Érigné, libres de droit (Pixabay, Canva Pro) ou précisé par la mention ©.

Contact :

5 chemin de Bellevue
CS 80015 - 49610 Mûrs-Érigné.
Tél. 02 41 79 78 77 -
Fax: 02 41 45 95 08
info@ville-murs-erigne.fr
communication@ville-murs-erigne.fr

Impression :

Imprimerie Connivence
16 boulevard de l'Épervière
Parc d'activités Angers/Écouflant
49000 Écouflant
Imprimé sur papier recyclé
avec des encres végétales.

Tirage : 3 250 ex.

Dépôt légal à parution.

Distribution : S'Pricom



Et retrouvez toutes les actualités de la Ville sur www.murs-erigne.fr ou sur notre page Facebook : [MursErigneOfficiel](https://www.facebook.com/MursErigneOfficiel)

Stop aux incivilités, place à la responsabilité

Ces derniers mois, la Municipalité a enregistré une recrudescence des incivilités et des atteintes aux biens publics



Télévision, canapé, sacs poubelles, matériaux... sont abandonnés sur les pelouses ou les trottoirs, des dépôts sauvages en tous genres sont retrouvés dans la nature comme en ville, des biens publics sont détériorés, des poubelles brûlées... De tels comportements doivent cesser et la Ville a fait les démarches nécessaires pour que les responsables de ces incivilités soient sanctionnés. Pour rappel, le dépôt de déchets (même dans un sac poubelle) à côté des points d'accueil volontaire est interdit.

Heureusement, les habitants et les associations sont nombreux à être vigilants et signalent ces méfaits. Ces actes dont

les auteurs ne semblent pas mesurer leur impact sont répréhensibles. La Municipalité a déjà déposé et continuera de déposer plainte auprès de la gendarmerie à chaque fois que cela se produira. L'objectif est que les auteurs soient punis et remboursent les dommages. En parallèle de ces plaintes, il a été demandé aux gendarmes d'augmenter les patrouilles de surveillance des secteurs les plus sensibles de notre commune.

Également, de plus en plus de conducteurs garent leur véhicule sur les trottoirs, empêchant fréquemment la circulation des piétons et les obligeant trop souvent à devoir se déporter sur la route, les mettant ainsi en danger. Se garer sur un trottoir est considéré comme un stationnement très gênant relevant des contraventions de 4^{ème} classe, soit une amende forfaitaire de 135€.

Nous regrettons aussi les trop nombreuses déjections canines abandonnées sur les espaces publics. Chaque propriétaire est responsable de son animal et doit ramasser les excréments de ce dernier. Des distributeurs de sacs poubelles sont

d'ailleurs installés dans plusieurs parcs pour vous faciliter la vie. N'hésitez pas à les utiliser !

Le bien vivre à Mûrs-Érigné est l'affaire de tous et nous comptons sur la collaboration de chacun pour conserver la paix et l'harmonie sur notre lieu de vie.



[Contact : Jonathan Mongin, Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), au 02 41 79 78 70]

En bref

S'inscrire à l'opération tranquillité vacances (OTV)

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. La gendarmerie se charge alors de surveiller votre logement à l'occasion de patrouilles organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...).

Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service en ligne (www.service-public.fr) ou vous rendre en brigade de gendarmerie. À Mûrs-Érigné, votre inscription doit être effectuée au plus tard la veille du départ car votre logement dépend de la brigade de gendarmerie (3 jours avant s'il dépendait d'un commissariat de police).

Une fois la démarche réalisée, vous n'êtes pas informé de la façon dont se déroule la surveillance. Vous êtes contacté par la gendarmerie uniquement si la patrouille constate quelque chose de suspect.

[Contact : Brigade de gendarmerie - Mûrs-Érigné, 16 bis rue Gustave Raimbault, au 02 41 44 88 88 ou à cob.brissac-loire-aubance@gendarmerie.interieur.gouv.fr]

Tapage diurne et nocturne, ce qu'il faut savoir

À Mûrs-Érigné, un arrêté a été pris en 2020 concernant les nuisances sonores liées aux travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers. Les outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon, motoculteurs, pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuse, perceuses, raboteuses, scies mécaniques...) ne peuvent être utilisés qu'à certains horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Respecter ces horaires, c'est respecter son voisinage et éviter une amende de 150€.

Le bruit en journée : avec modération

Peu importe l'heure du jour, un bruit de comportement peut causer un trouble anormal de voisinage s'il est répétitif ou intensif ou s'il dure dans le temps. Il peut s'agir du bruit causé par un individu, locataire ou propriétaire d'un logement (cri, talons, chant, fête...), une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager...) ou un animal (abolements).

Les nuisances liées aux odeurs (barbecue, ordures, fumier, ...) ou visuelles (par exemple : gêne occasionnée par une installation) peuvent aussi constituer un trouble anormal de voisinage.

À savoir, en zone rurale, il y a une certaine tolérance vis-à-vis des cris de volatiles (coqs ...). Les juges peuvent en effet déduire qu'aucun trouble anormal est démontré dans la mesure où les bruits décrits constituent des inconvénients incontournables de la vie à la campagne.

La nuit : pas de bruit excessif

Il n'existe pas d'heures précises pour définir le tapage nocturne. Pour être reconnu comme un tapage nocturne, le bruit doit avoir lieu quand il fait nuit, c'est-à-dire entre le coucher et le lever du soleil. Lorsque le bruit est commis la nuit, l'infraction pour tapage nocturne existe même s'il n'est pas répétitif, intensif et qu'il ne dure pas dans le temps. Comme pour le tapage diurne, il peut s'agir du bruit causé par un individu, une chose ou un animal.



L'association AGIS sélectionnée pour reprendre le camping des Varennes

Le camping** des Varennes est la propriété de la Ville de Mûrs-Érigné et est géré depuis près de 20 ans par un exploitant privé à travers un contrat de Délégation de Service Public (DSP). Ce dernier arrivant à échéance fin juin, la Collectivité a demandé, dès l'automne 2022, à Anjou Tourisme de l'accompagner à travers, d'une part, la réalisation d'un diagnostic, et d'autre part, la définition d'une méthodologie pour rechercher le meilleur opérateur pour assurer la gestion, l'exploitation et le développement du camping des Varennes.

Un projet construit avec Anjou Tourisme

Ce camping de 3 ha, composé de 100 emplacements, est situé dans un environnement de nature au bord du Louet. À moins de 20 minutes du centre-ville d'Angers et de ses nombreux sites touristiques et culturels, le site possède de nombreux atouts: situation centrale en Anjou pour rayonner vers les différents sites du département et de son vignoble, labellisé «Accueil Vélo», au bord du GR3 et du GRP des Coteaux du Layon, offre de service complète et adaptée pour accueillir tout type de touriste.

Géré jusqu'à la fin du mois par Cathy et Bruno Chevalier (qui partiront ensuite à la retraite), la Collectivité a décidé de faire appel aux compétences d'Anjou Tourisme afin de réaliser un

diagnostic (bilan, état des lieux...) du territoire et du camping pour l'aider à définir ses attentes et objectifs pour l'avenir de ce dernier.

Face aux mutations du secteur du tourisme, la Municipalité a souhaité poursuivre la valorisation et le développement de ce site, ainsi que son rayonnement touristique en maintenant la gestion par un opérateur privé. Dans ce cadre, en 2022, la Ville a sollicité un diagnostic du camping auprès de l'Agence Départementale du Tourisme pour l'accompagner dans cette démarche.

Suite à ce diagnostic, Anjou Tourisme a proposé à la Collectivité de lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour trouver un repreneur conforme aux attentes de la Municipalité.

La volonté politique de développer un tourisme responsable

La Municipalité est convaincue que l'attractivité du site dépendra d'un positionnement clair et d'une stratégie créant de véritables synergies entre les différents services et activités présents sur le site: hébergement, restauration et d'éventuels activités de loisirs.

Cela implique de poursuivre et renforcer le développement de l'activité du camping, avec une approche permettant de capter de nouvelles clientèles (renforcement de la prospection commerciale, de la communication et la stratégie, développement de locatifs légers intégrés à l'environnement). Mais aussi en développant, comme c'est le cas actuellement, une offre "guinguette" sur toute la saison estivale avec une restauration midi et/ou soir et un programme d'animations. L'offre de restauration devra être simple et complémentaire de l'offre existante sur la commune, avec une préférence pour des produits locaux.

Enfin, il faut créer une véritable synergie entre toutes les prestations proposées sur le site (hébergement, restauration, activités...).

Les élus ont particulièrement été sensibles à la prise en compte des critères de développement durable: recours aux circuits courts pour la restauration, éco-gestion (tri des déchets, économie des fluides, inscription du camping dans une démarche environnementale de type Clé Verte...). L'implantation de nouveaux équipements et les matériaux utilisés devront se fondre parfaitement au sein de l'environnement (ex: hébergement légers de loisirs - guinguette...). L'appel à manifestation d'intérêt était volontairement ouvert à tout projet de valorisation. L'opérateur pouvait proposer des activités complémentaires (loisirs, culturels) permettant de valoriser le site.

La Collectivité a particulièrement été attentive au modèle économique proposé et à l'évaluation du projet au regard du montage juridique et les conditions d'exploitation.

L'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)

En lançant un AMI, la Commune a invité tous les opérateurs à manifester leur intérêt pour la reprise du camping par l'envoi d'une lettre d'intention (10 reçues), puis par l'envoi d'un dossier complet de candidature (4 reçus). Les dossiers ont été analysés par les techniciens de la Ville et d'Anjou Tourisme, notamment par son directeur, ainsi que par les élus. Les 4 candidats ont été auditionnés et le Comité de sélection a rendu un avis qui a été suivi par les membres du Bureau municipal, puis annoncé au Conseil Municipal du 6 juin dernier.

Parmi les critères, nous pouvons noter la qualité et pertinence du projet proposé, la capacité à développer une activité d'hôtellerie de plein air et de restauration de type "guinguette". Mais aussi

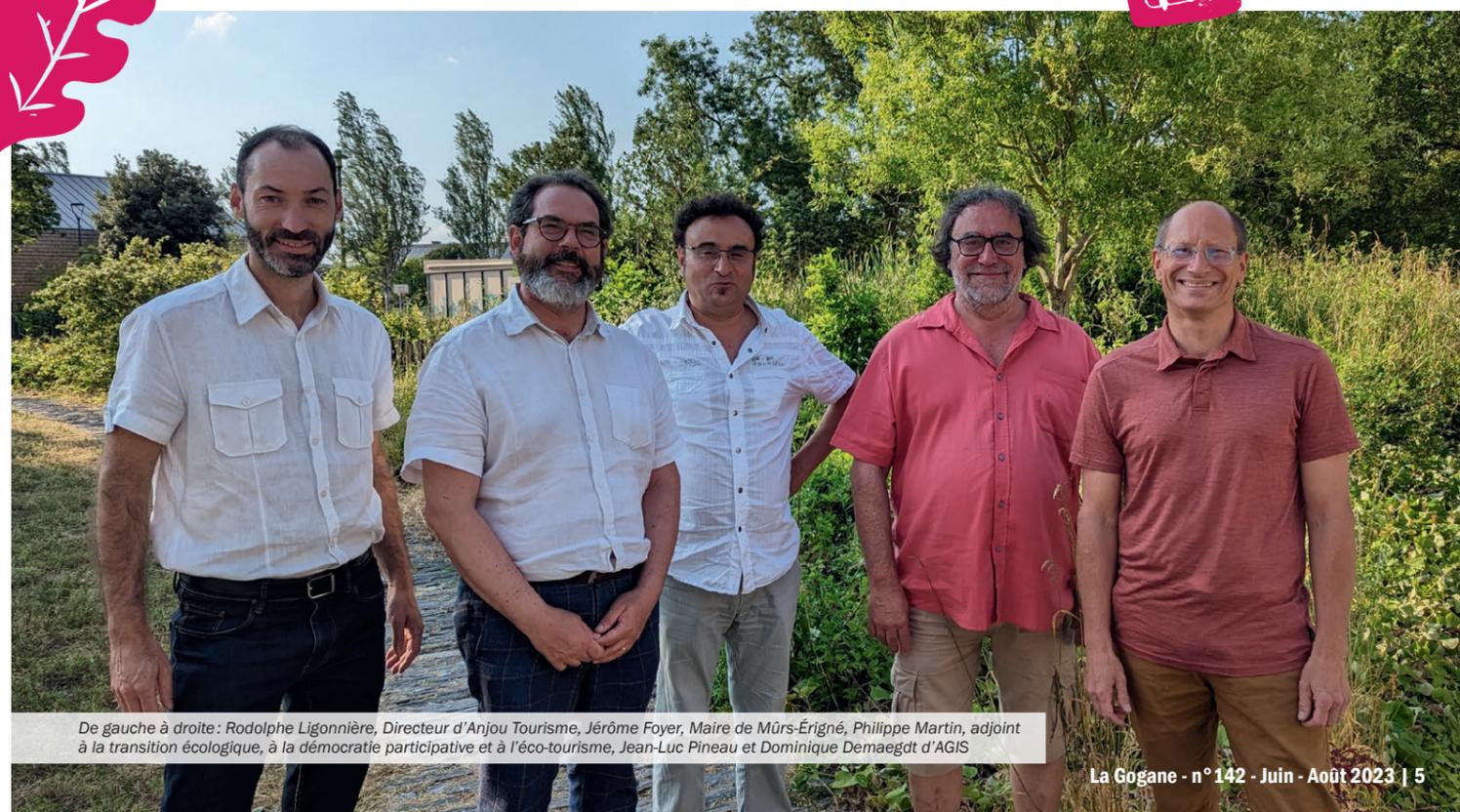
l'expérience ou compétences dans ce domaine et la capacité à mener financièrement ce projet tout en renforçant l'attractivité du territoire. Sans oublier le critère environnemental, en cohérence avec la démarche communale de respect et protection de l'environnement, du cadre de vie (compatible avec les valeurs de l'écotourisme et du slow-tourisme) et la volonté de poursuivre les démarches qualités déjà engagées (Accueil Vélo) et d'aller vers un label environnemental (comme Clé Verte - Eco-label-environnemental...). Enfin, un travail en synergie avec les acteurs touristiques environnants et ceux du territoire communal (associations, commerces, communes...), notamment envisager la poursuite et/ou le développement du partenariat avec l'association Érimur'Ânes.

Au Gerموir d'Initiatives Solidaires sélectionné

C'est le projet porté par l'association érimuroise Au Gerموir des Initiatives Solidaires (AGIS) qui a été sélectionné après étude des différents projets reçus. Son choix porte sur un projet atypique mais conforme aux ambitions fixées dans l'AMI. Il ancre le projet dans un territoire qui se veut en transition avec un modèle économique novateur pour ce secteur. Un tiers lieu avec accueil de groupes pour des projets associatifs (culturels, éducatifs, loisirs...) est envisagé, ainsi que l'installation d'une guinguette. Les recettes basées sur la location d'hébergements touristiques permettraient de financer le fonctionnement du camping et le salaire de son

gérant. Le projet sera construit avec la population et les acteurs du territoire avec la mise en place d'une concertation citoyenne de proximité qui sera lancée prochainement. Anjou Tourisme encourage et continue d'accompagner la Ville dans ce projet. D'ici là, le camping restera fermé au public cet été, ce qui permet à la Ville de réaliser des travaux de rénovation et d'entretien des infrastructures. Puis à AGIS de s'approprier les lieux et faire les aménagements nécessaires au bon fonctionnement de ce nouveau tiers-lieu.

[Contact: AGIS, Jean-Luc Pineau, au 06 70 06 32 04 ou à bienvenue@augerموir.fr]



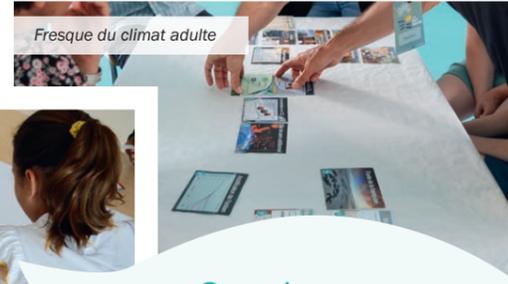
De gauche à droite: Rodolphe Ligonnière, Directeur d'Anjou Tourisme, Jérôme Foyer, Maire de Mûrs-Érigné, Philippe Martin, adjoint à la transition écologique, à la démocratie participative et à l'éco-tourisme, Jean-Luc Pineau et Dominique Demaegd't d'AGIS

Une première édition réussie pour le festival « Mûrs pour les transitions »

Malgré les averses venues perturber les soirées du vendredi et du samedi, le festival a su rencontrer son public. Forte de cette première expérience, la Municipalité ambitionne déjà l'organisation d'une seconde édition en 2024.



Fresque du climat enfant



Fresque du climat adulte

De nombreux ateliers pour tous

Des fresques du climat pour enfants et adultes



Un Village des transitions avec plus de 25 exposants



Conservatoire d'Espaces Naturels



Atelier LPO



Escape Game permaculture



Atelier fabrication de lessive

Une programmation culturelle festive

Des conférences et une table-ronde



La clé du sol



Radio Byzance



Nathanaël Wallenhorst, Philippe Martin et Delphine Batho

Retrouvez la vidéo de la table ronde directement sur notre page Youtube :



La décroissance comme outil pour apprendre à mieux vivre ensemble, créer du lien et préserver notre planète

Le festival des transitions s'est conclu par une table ronde, où nous avons eu le plaisir d'accueillir et d'entendre Delphine Batho (ex-ministre de l'écologie, sous le gouvernement de François Hollande, Députée des Deux-Sèvres et Présidente de Génération écologie) et Nathanaël Wallenhorst (Universitaire angevin, docteur en science de l'éducation, en science politique et en science de l'environnement et auteur de très nombreux ouvrages où il conjugue ces différents savoirs).

C'est un état des lieux des savoirs qu'a présenté dans un premier temps le chercheur, en dressant un portrait saisissant de l'anthropocène, terme qu'utilisent les scientifiques et qui indique l'entrée du système Terre dans une nouvelle période géologique marquée par le poids écrasant que les activités humaines font peser sur les grands équilibres biogéophysiques de notre Planète.

Il nous rappelait ainsi la nécessité d'être conscient que la menace du réchauffement climatique n'a jamais été aussi forte et que ses conséquences représentent une menace existentielle directe pour l'ensemble des humains et des non-humains. Mais le dérèglement climatique n'est pas le seul enjeu, plus globalement de nombreuses limites physiques du système planétaire sont proches de points de bascule, de seuils qui une fois franchis provoqueront des ruptures irrémédiables qui perturberont grandement les conditions d'habitabilité de notre Planète et la vie humaine en société.

Elles concernent aujourd'hui l'effondrement vertigineux de la biodiversité, les perturbations globales du cycle de l'azote et du phosphore, les changements dans l'utilisation des sols, La pollution par de nombreuses substances chimiques et plastiques dans l'atmosphère et les écosystèmes, l'altération du cycle de l'eau douce.

Alors que nous sommes face à la plus grave crise que connaît l'Humanité et au plus grand défi qu'elle doit relever, Delphine Batho a dénoncé l'inaction d'un système politique porté par l'inertie d'un

système industriel et civilisationnel arqué-bouté sur l'idéologie de la croissance du produit intérieur brut (PIB).

La non prise en compte des limites physiques des ressources naturelles, dues au simple fait que nous n'avons qu'une seule planète, constituent la cause essentielle de la tragédie qui s'annonce. Car si nous continuons dans cette direction, avec pour seul horizon la volonté de croissance qui consiste à produire et de consommer toujours plus, nous utiliserons toujours plus de matière et d'énergie et émettrons toujours plus de gaz à effet de serre.

Face à l'urgence bioclimatique, nos deux intervenants ont rappelé à l'unisson que nous n'avons pas d'autres choix que d'imaginer et d'organiser une société décroissante, une société qui fait le choix de renoncer à des activités néfastes, qui détruisent la planète, pour aller vers un monde plus sobre en ressources naturelles et énergétiques, pour faire croître d'autres activités comme l'éducation de la culture, les solidarités, pour aller aussi vers plus de justice sociale et de partage.

En réalité, nous ont-ils affirmé, la décroissance représente la seule issue possible. Mais elle ne doit pas être perçue comme une récession qui rimerait uniquement avec le manque, avec les privations, avec une soi-disant écologie punitive. Si le chemin de la décroissance c'est très certainement moins de biens (parce que moins de flux de matière et d'énergie) c'est surtout beaucoup plus de liens, plus de temps avec les autres, plus de temps pour soi, plus de culture, plus de musique, plus de contact avec la nature, plus de solidarité, plus d'amour, plus de joie. Bref plus de résonance avec le monde, car « il est grand temps de rallumer les étoiles ».

Philippe Martin, adjoint à la transition écologique et à la démocratie participative et animateur de table ronde.



Plus d'infos sur cette 1^{ère} édition

www.murs-erigne.fr

Une nouvelle référente pour les affaires scolaires



Arrivée le 24 avril dernier, Anne-Sophie Aubert est la nouvelle référente aux affaires scolaires, rattachée au Pôle Education, Enfance et Jeunesse.

Dans le cadre de ce nouveau poste, elle a pour missions la gestion administrative du service, les inscriptions scolaires et la facturation périscolaire (garderie et restauration). Elle s'occupe également du suivi de l'équipe d'ATSEM en lien avec la responsable de pôle. Elle est l'interlocutrice privilégiée pour les familles, les enseignants, les partenaires extérieurs et autres services.

[Contact: Anne-Sophie Aubert au 02 41 79 51 01, à affaires.scolaires@ville-murs-erigne.fr ou à facturation@ville-murs-erigne.fr (pour la facturation uniquement)]

Inscriptions scolaires

Si vous souhaitez inscrire votre enfant dans une école publique, des démarches d'inscription sont à réaliser auprès du service "Affaires scolaires". Pour cela, merci de prendre rendez-vous en amont et de venir munis de votre livret de famille, d'un justificatif de domicile (Facture EDF, quittance loyer), du carnet de vaccination de l'enfant et de l'attestation CAF de votre quotient familial.

Baignade des Ponts-de-Cé: la Ville subventionne de nouveau 50% du prix de la carte pour les 3-18 ans

Au dernier Conseil Municipal, la Ville a décidé de renouveler sa subvention pour l'achat de la carte baignade des 3-18 ans aux Ponts-de-Cé pour la saison estivale 2023, soit 26€ au lieu de 52€.

Afin de faciliter l'accès des jeunes érimûrois âgés de moins de 19 ans à la baignade municipale de l'île du château aux Ponts-de-Cé, une convention de partenariat a été signée avec la ville des Ponts-de-Cé qui permet aux familles de ne payer que 50% de la somme, l'autre partie étant facturée directement à la commune de Mûrs-Érigné à la fin de la saison estivale.

Pour bénéficier de ce tarif, rendez-vous directement à la baignade des Ponts de Cé munis d'une pièce d'identité (au nom du mineur, de ses parents ou ayants droit), d'un justificatif de domicile (au nom des parents ou ayants droit) ainsi qu'une photo d'identité récente (ou photo prise sur place avec webcam). Les détenteurs de la carte 2022 doivent la présenter à la billetterie. Celle-ci sera réactualisée et personnalisée avec une photo (prise sur place avec webcam) ou avec toute photo présentée sur support papier ou numérique.

La baignade est ouverte depuis le 17 juin et fermera le 31 août.

Plus d'informations sur www.lespontsdece.fr/services-demarches/sport-et-loisirs/baignade



En bref

Le marché de plein air reste ouvert tout l'été

Chaque vendredi, de 16 h 30 à 19 h 30, le marché alimentaire de plein air vous accueille au parc du Jau. Composé uniquement de producteurs locaux (rayon de 30km autour de la commune, exception faite pour le poissonnier), ce marché va rester ouvert tout l'été, même le 14 juillet ! Vous pourrez y retrouver des fruits et légumes, du pain, volailles et porc, du miel, du fromage, des rillettes, des œufs... Le poissonnier, en raison de la chaleur estivale, sera absent et vous retrouvera dès la rentrée en septembre. Ne manquez pas ce rendez-vous hebdomadaire dédié à une alimentation locale, éthique et en majorité bio.



Aînés ensemble: prochain rendez-vous à Soulaines-sur-Aubance

Mercredi 28 juin de 14 h à 17 h, c'est au tour de Soulaines-sur-Aubance d'accueillir les aînés des 4 communes participantes à Aînés ensemble. Au programme: jeux anciens et jeux géants. Rendez-vous à la Halle des sports, 12 chemin de la glacière. Animation gratuite.

[Contact: Mairie de Soulaines-sur-Aubance, 1 rue de la Grange aux Dîmes au 02 41 45 30 21 ou à accueil@soulaines-sur-aubance.fr]



Vous êtes âgé ou en situation de handicap et isolé? Faites-vous connaître auprès de l'Hôtel de Ville



S'inscrire sur le registre nominatif communal c'est très simple et surtout très utile lors de la mise en œuvre d'un plan d'alerte et d'urgence. Explications.

Conformément à la loi, la ville de Mûrs-Erigné permet aux habitants isolés, âgés ou en situation de handicap de se faire connaître afin d'être enregistrés sur le registre nominatif communal. Ce registre permet aux services ou élus en charge de la gestion d'une crise (grand froid, canicule, pandémie, etc.) de prendre contact avec les personnes inscrites et de s'assurer qu'elles vont bien. La municipalité veille ainsi à la sécurité de ses concitoyens.

Pour vous inscrire la démarche est très simple: Vous, ou une tierce personne, contactez le service population de l'Hôtel de Ville qui vous transmettra un formulaire à compléter et à retourner. À l'issue de cette démarche, votre inscription vous sera confirmée.

Les fortes chaleurs approchent. C'est l'occasion de rappeler les gestes à adopter pour se protéger. N'hésitez pas à contacter l'Hôtel de Ville ou le CCAS pour demander conseil et prendre connaissance des divers points d'eau ou espaces climatisés disponibles sur la commune.

[Contact: Service population au 02 41 79 78 77 ou à info@ville-murs-erigne.fr]

Carnet d'état-civil



Naissances

NAULEAU Augustin: 23/03/23
FOURRIER Camille: 24/03/23
DRILLON Jules: 27/04/23
POUPLIN Timothée: 05/04/23
PICHAUD LEBLOND Théa: 05/04/23
BOUVIER FOUCHER Pacôme: 01/05/23



Décès

SÉCHER Yvette: 26/03/23
RIBAUT Georges: 27/03/23
PETIT Éric: 29/03/23
PILET Henri: 01/04/23
DENIAU Hélène vve DESPORTES: 04/04/23
VOLLUET Marie-Madeleine ep DAVY: 08/04/23
METAYER Christian: 13/04/23
GÉRAUD Marc: 10/04/23
POUPARD Janine vve GIRARD: 19/04/23
NGUYEN Jean-Marie: 06/04/23
DELAUNAY Didier: 17/04/23
CHEMINEAU Edmond: 27/04/23
DEFER Sylvain: 01/05/23

Grands travaux de rénovation de l'éclairage public

À partir du 15 juin et pour une durée de 3 mois, des travaux de rénovation de l'éclairage public seront réalisés par le SIEML sur tout le territoire.

Durant cette période, des coupures d'éclairage ou des allumages en journée pour réglage de lampadaire pourront avoir lieu. Le chantier sera mobile suivant l'avancement des travaux. La circulation sera maintenue dans la majorité des cas.

Sur la commune ce sont 710 lanternes et 452 mats qui seront remplacés, ce qui permettra :

- une réduction de la consommation électrique de 66%!

- une baisse de la pollution lumineuse (les luminaires n'éclairent plus que le sol, et il n'y a plus de sur-éclairage qui se reflète sur la chaussée pour illuminer le ciel)
- une surveillance plus fine des installations via des équipements connectés qui permettent de mieux détecter les pannes
- l'utilisation de détecteurs de présence pour n'éclairer les voies piétonnes qu'en cas de besoin.

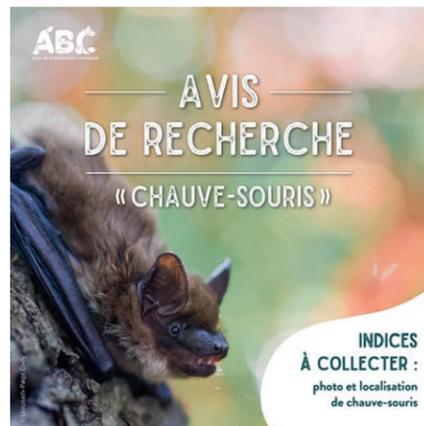


[Contact: Centre Technique Municipal- Accueil physique du lundi au vendredi de 9h à 12h. Par téléphone du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h ou à ctm@ville-murs-erigne.fr]

ABC: recensement des chauves-souris

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale qui se tient actuellement à Mûrs-Érigné, la LPO Anjou recense les populations de chauves-souris de la commune. Les bâtiments publics seront ainsi visités au mois de juillet à la recherche de colonies de mises-bas ou d'indices de présence (déjections, restes d'insectes). Afin de mieux connaître l'état actuel des populations et assurer leur protection, nous invitons également les particuliers qui auraient des colonies de chauves-souris qui gîtent chez eux à nous transmettre l'information.

Où chercher? À cette époque de l'année, les femelles se rassemblent pour mettre bas de leur unique jeune dans des lieux sombres, calmes et chauds. Les combles ou les greniers inoccupés des habitations, des dépendances ou autres bâtiments rassemblent souvent des conditions propices pour la majorité des espèces du département: c'est donc là qu'on les retrouvera préférentiellement en été. Elles peuvent également s'installer dans des fissures, au niveau des linteaux de portes, ou même derrière des volets laissés toujours ouverts. Des tas de guano (déjections des chauves-souris sombres qui peuvent ressembler à celles des rongeurs, mais friables et avec des reflets brillants) sont un bon indicateur pour repérer l'endroit au-dessus duquel une colonie a l'habitude de s'installer.



Certaines espèces étant arboricoles, il est également possible de trouver des chauves-souris dans les cavités des arbres

(trous de pics, écorces décollées...) bien que leur présence soit plus difficile à détecter: certaines sont repérables au bruit, poussant des petits cris aigus en journée.

Si vous avez des chauves-souris chez vous, tout d'abord félicitations: vous fournissez un abri à des espèces protégées, vulnérables et menacées! Ensuite, vous pouvez contacter la LPO Anjou par mail ou par téléphone pour signaler leur présence et ainsi participer à la connaissance de ces espèces sur le département. En vous remerciant par avance pour votre implication en faveur de la biodiversité!

[Contact: LPO Anjou, Nina Dugravot-Verleyn, au 07 83 14 91 87 ou à nina.dugravot@lpo.fr]

Des espaces verts protégés

Le service Espaces Verts a réalisé la délimitation d'une partie du Bois Saint Pierre avec des poteaux d'acacias (ceux coupés derrière l'Hôtel de Ville en début d'année) afin de laisser la nature reprendre sa place et donc éviter le piétinement. Des panneaux informatifs seront bientôt installés pour une meilleure compréhension.

Voirie: des travaux prévus cet été

La société Colas interviendra durant les prochaines semaines pour reprendre l'enrobé de certaines routes. Sont prévus la reprise d'une partie de la rue des Vignes (du 2 au 10), la voie principale de Grand Claye et une partie de ses rues adjacentes, et La Bourrelrière (du 20 au 44). Des travaux de réfections des chemins ruraux ont d'ores et déjà été effectués chemin des Moreaux, aux lieux-dits Les Verdelets, La Grande Métairie, Le Ruau, Petit Claye, Les Contents, Les Friponnières, l'Épinay et La Godillonière.



En bref

Mobilité durable: en route vers plus d'éco-mobilité!

La Ville vient d'acquérir 2 Vélos à Assistance Électrique (VAE) pour faciliter les déplacements des agents municipaux sur leur temps de travail.

Un achat subventionné

Le VAE est une solution adaptée à la configuration de Mûrs-Érigné et aux besoins de mobilité des agents municipaux qui interviennent sur différents sites communaux (écoles, accueils périscolaires, restaurants scolaires, équipements sportifs et culturels, salles communales...).

L'achat des 2 VAE est financé à 50% dans le cadre de l'opération d'éco-mobilité MOBY en cours dans les 3 écoles élémentaires de la Commune. Cette acquisition est un avant-goût des plans d'actions MOBY qui seront menés dans les écoles pour limiter l'usage de la voiture et favoriser les déplacements doux entre son domicile, son école ou les équipements municipaux.



Le saviez-vous?

Des aides aux particuliers pour l'achat d'un vélo neuf

Si vous souhaitez aussi passer aux modes doux, Angers Loire Métropole propose aux habitants de son territoire une subvention pour l'achat d'un vélo neuf. Une seule aide est accordée par foyer, selon le barème suivant:

- vélo à assistance électrique: subvention de 200€ maximum
- vélo-cargo à assistance électrique: subvention de 400€ maximum
- vélo sans assistance: subvention de 50€ maximum
- vélo-cargo sans assistance: subvention de 100€ maximum

Le montant de la subvention est fixé à 25% du prix d'achat TTC, valable uniquement pour l'achat d'un équipement neuf, sur présentation d'un justificatif attestant une acquisition avant le 31 décembre 2023.

Le dossier de demande de subvention est à télécharger sur le site d'Angers Loire métropole.

Pour plus d'information, vous pouvez téléphoner au 02 41 21 54 67.

Plan de circulation: il vous reste 1 semaine pour participer!

Jusqu'à fin juin, la Commune donne la parole aux usagers du territoire afin de l'aider dans la construction de son futur plan de circulation! Franck Coquereau, Adjoint délégué aux mobilités, à la réduction et à la prévention des déchets, sera présent vendredi 23 juin de 16h30 à 19h30 au parc du Jau (pendant le marché alimentaire) afin de répondre à vos éventuelles questions et échanger avec vous sur cette enquête. Les thématiques associées à ce plan sont nombreuses: signalétique routière (directionnel, limitation de tonnage, vitesse, feux tricolore...), circulation (des véhicules motorisés, des vélos, piétonne), stationnement, vitesse, sécurité... Pour participer, rendez-vous sur www.murs-erigne.fr/plan-de-circulation Un formulaire papier est également disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Merci à tous pour votre participation citoyenne!

En bref

Intercommunalité

Horaires d'été pour les déchetteries d'ALM

À partir du 1^{er} juillet 2023, les horaires d'ouverture des déchetteries évoluent pour s'adapter au changement climatique.

Dans un contexte de changement climatique, Angers Loire Métropole adapte l'ouverture des déchetteries en expérimentant de nouveaux horaires. Du 1^{er} juillet au 31 août inclus, les déchetteries seront ouvertes du lundi au samedi de 7h30 à 15h et le dimanche de 8h30 à 12h. Ces nouveaux horaires ont pour objectif d'assurer plus de régularité dans les heures d'ouverture des déchetteries malgré les épisodes récurrents de fortes chaleurs. Ces modalités visent également à améliorer l'accueil des usagers et les conditions de travail des agents. Cependant, en cas de déclenchement du plan canicule, la fermeture des déchetteries sera avancée à 12h30 (information sur ce déclenchement disponible sur www.angersloiremetropole.fr).

Les horaires de la déchetterie La Claié Brunette de Juigné-sur-Loire, pour laquelle les habitants ont un accès gratuit pour 18 passages par an, restent inchangés, sauf en cas de canicule (infos sur www.3rdanjou.fr)



Mieux chez moi, la plateforme de rénovation au service du parc locatif privé !

La loi Climat et Résilience impose de nouvelles exigences en matière de performances énergétique des logements locatif privé. Depuis le 1^{er} janvier 2023, le seuil maximal de consommation d'énergie finale d'un logement est passé à 450 kWh / m² / an, retirant du marché locatif, les logements les plus énergivores (en étiquette énergétique G+). Cette mesure, visant à lutter contre les passoires thermiques et de manière générale à améliorer l'efficacité énergétique des logements privés, sera renforcée dans les années qui viennent puisque à partir de 2025, les logements en étiquettes G seront exclus de la location et, suivront, les étiquettes F en 2028 et E en 2034.

Depuis plusieurs années, Angers Loire Métropole propose un service d'accompagnement à la rénovation appelé «Mieux chez moi». Ce service propose des conseils techniques et juridiques, des informations sur les aides financières et un accompagnement à la rénovation. En tant qu'espace conseil France Renov', Mieux chez moi s'adresse à tous les propriétaires du territoire, y compris les propriétaires bailleurs souhaitant améliorer leurs logements. Si les aides financières à destination des propriétaires occupants semblent être de mieux en mieux connues, elles le sont moins pour les propriétaires bailleurs. L'agence nationale de l'habitat (Anah), qui œuvre depuis sa création en faveur du développement d'un parc de logements locatifs privés de qualité a mis

en place en 2022, un nouveau dispositif d'aides financières et d'incitation fiscale: Loc'Avantages.

Loc'Avantages, qu'est-ce que c'est? C'est un dispositif qui permet aux propriétaires bailleurs de bénéficier d'une réduction d'impôt et dans certains cas, de

subventions aux travaux, s'ils proposent un loyer moins cher que celui du marché à des locataires «modestes». Le propriétaire s'engage à respecter certaines conditions de location en signant une convention avec l'Anah pour une durée minimum de 6 ans. En fonction du niveau de loyer appliqué (intermédiaire, social ou très social), et du recours ou non à une intermédiation locative, la réduction d'impôt peut varier entre 15% et 65%. En outre, sous respect de certaines conditions, le conventionnement Loc'Avantages permet de mobiliser des subventions aux travaux de l'Anah et d'Angers Loire Métropole. La Communauté urbaine finance à 100% l'accompagnement technique et administratif pour tous les propriétaires qui souhaitent bénéficier du dispositif Loc'Avantages.



[Contact: France Renov' de Mieux chez moi, au 02 41 43 00 00, ou rendez-vous directement à la plateforme, du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et le lundi de 14h à 17h, au 83 rue du mail à Angers]

Mobilité durable: adieu auto, bonjour Irigo!

Avec la mise en service de deux nouvelles lignes de tramway, Angers Loire Métropole a décidé de refondre son offre de transports collectifs. Au terme d'un travail collaboratif entre la Communauté Urbaine Angers Loire Métropole et les Communes qui la composent, la nouvelle offre de transports collectifs Irigo entrera en circulation le 8 juillet. Voyagez malin, économisez du temps, de l'argent et du dioxyde de carbone grâce à cette nouvelle offre de transports collectifs entre Mûrs-Érigné et Angers!

Une ligne Express n°23 «Mûrs-Érigné - Angers» qui n'attend plus que vous!

La principale nouveauté au bénéfice de la Commune est la création d'une ligne Express n°23 entre Mûrs-Érigné et Angers. Depuis le bourg de Mûrs, cette ligne desservira différents arrêts érimûrois, dont la rue du Grand Pressoir, avant de prendre l'autoroute avec pour terminus l'Hôtel de Ville d'Angers via la rue Louis Gain. Des trajets seront proposés du lundi au samedi. En fonction des besoins constatés après la mise en service, des boxes à vélos sécurisés sont envisagés à proximité d'arrêts érimûrois pour faciliter l'intermodalité.

Une ligne urbaine n°3 «Mûrs-Érigné - Avrillé» devient majeure

La ligne n°3 modifiée devient l'une des lignes majeures du réseau Irigo (1 à 4) qui garderont le même itinéraire toute la semaine, avec des fréquences encore améliorées en particulier en soirée et le dimanche. Elle circule toute la semaine de 5h30 à 00h. Un bus toutes les 12-18 min de 7h à 20h, et toutes les heures en soirée et le dimanche. Elle intègre aussi une liaison vers les Ponts-de-Cé et le centre d'Angers, permettant une connexion aux trams A, B et C. Du fait de la création de la ligne Express n°23, le terminus de cette ligne est déplacé rue du Grand Pressoir. Il est à noter un détour par le quartier de la Chesnaie des Ponts-de-Cé qui permet notamment une liaison avec une nouvelle ligne de desserte de la zone commerciale du Moulin Marcille, mais aussi de se rapprocher du collège François Villon et du lycée Jean Bodin. De plus, une correspondance entre les lignes n°3 et la ligne Express n°23 sera possible au niveau du boulevard Foch.



Après cinq années de travaux, les lignes B et C du tramway entreront en service samedi 8 juillet au matin. Pour célébrer l'événement, tout un programme festif est proposé, dès le vendredi 7 en fin de journée jusqu'au samedi soir sur Angers pour fêter l'inauguration des nouvelles lignes de tramway et l'entrée en service du nouveau réseau Irigo. Lequel sera entièrement gratuit pour tous pendant une semaine: l'occasion de sauter le pas pour passer aux transports en commun!

Escapades estivales 2023



Découvrez les spectacles et animations proposés cet été à Mûrs-Érigné !

Cet été, prenez la clé des champs avec les Escapades estivales de Mûrs-Érigné. Sortez vos plus belles tongs pour découvrir les spectacles et animations proposés aux quatre coins de la Ville.

Le Malade imaginaire, par le Collectif citron

20h

Vendredi 30 juin - Théâtre
Au CCJC, en extérieur
D'après l'œuvre de Molière

Parce qu'on peut tomber brusquement amoureux ou malade, parce qu'on peut tomber aisément dans les mailles d'une pensée fallacieuse, trompeuse, dictée par les soi-disant savants, parce que le malade n'est pas toujours celui qu'on croit... Les jeunes amoureux, Angélique et Cléante, voient leur relation empêchée par un père égoïste qui rêve de marier sa fille à un médecin pour satisfaire ses intérêts personnels.

Distribution: Mise en scène: Juliette Héring; interprétation: Aude Le Jeune, Charles Lemâle, Jean-Pierre Morice, Clémence Solignac; création sonore: DJ SPOK; facteur de masque: Samuel Constantin; conception, création du dispositif lumières, régie: Simon Rutten et François Villain.



© Collectif citron

Gratuit
Durée: 1h
À partir de 10 ans
Réservations
conseillées auprès du
CCJC: 02 41 57 81 85

Summer Games

de 14h à 18h30

Samedi 1^{er} juillet
Espace Jeunes (10A Ch. de Bellevue)
Jeux en famille

Grands jeux, tournoi sportif,
exposition, structures gonflables,
ateliers etc...

Pique-nique possible de 12h à 14h.

20h30

Billy jump

Samedi 1^{er} juillet
Salle du Gerموir (12 Ch. De Bellevue)
(ouverture du bar associatif à 19h)

Le groupe Billy Jump interprète un répertoire Rockabilly et Country (Elvis Presley, Johnny Cash, Chuck Berry et bien d'autres). Son chanteur, Éric Alonzo, a vécu aux États-Unis (Arizona). Il débarque en France pour partager avec le public cette culture musicale Étatsunienne avec ses musiciens dans un rythme effréné qui saura vous faire danser...

Tarif:
- adhérent 6 €
- non adhérent 9 €

Organisé par Mûrs des Arts. Sur place, foodtruck et bar.

Réservations au 06 64 93 55 50 ou mursdesarts@ecomail-asso.com

L'Orchestre, Théâtre Régional des Pays de la Loire

20h30

Samedi 8 juillet - Théâtre
Espace Bellevue, en extérieur
(10A Ch. de Bellevue)
D'après l'œuvre de Jean Anouilh

Les musiciens de l'orchestre de Madame Hortense prennent plaisir à s'entre-déchirer entre deux morceaux sirupeux. Tour à tour, les amours, les frustrations et les fantômes de chacun se révèlent. La musique ne suffit plus à calmer les esprits et la folie s'empare de l'orchestre...

Distribution: Mise en scène: Camille de La Guillonnière; Interprétation: Anne-Véronique Brodsky; Sarah Gautré; Juliette Ordonneau; Aude Pons; Alice Raingeard; Mathieu Ricard; Camille de La Guillonnière en alternance avec Jessica Vedel.



© P-Riondy

Gratuit
Durée: 1h15
Réservations
conseillées auprès du
CCJC: 02 41 57 81 85

Matinée jeux surdimensionnés

de 10h à 12h

Mardi 11 juillet
À la Médiathèque Jean Carmet

La médiathèque vous propose de venir tester les jeux surdimensionnés de la ludothèque Colin Maillard. Pauline (responsable de la ludothèque) sera aux côtés de l'équipe de la médiathèque pour vous présenter ces jeux.

Gratuit
À partir de 2 ans



Le Bal Floc'h

21h

Jeudi 13 juillet
Bal populaire
Au CCJC, en extérieur
(ouverture du site dès 19h)

Le bal Floc'h est un bal proche des gens, à ciel ouvert et hors du temps. C'est ce petit bal, perdu ou rangé quelque part dans un coin de chaque tête. On y fait la part belle à «la bastringue», à des danses chaloupées, et à des musiques traditionnelles de tous horizons. Il y fera bon danser de longues heures sur tout ce qui nous plaît! De la gavotte à la bourrée, en passant par la biguine, le zydeco, la coladeira, la valse, les tangos, les belles milongas... sans oublier le mambo!

Accordéon, voix, sifflet: Jean Le Floc'h; chant, percussions: Sarah Floch, Géraldine Chauvel; batterie de percussions: Yves-Marie Berthou; clarinettes, feuille de lierre, scat: Erwan Lhermenier; maître de bal, comédien: Anthony Sérazin en alternance avec Jean-François Joguet.

Accès libre, gratuit
Durée 3h
avec entracte

Sur place, bar et restauration (fouées et crêpes & galettes)

Côté Guinguette

20h30

Vendredi 21 juillet
Salle du Gerموir (12 Ch. De Bellevue)
(ouverture du bar associatif à 19h)

«Côté Guinguette» C'est le p'tit bal de poche, le jukebox à casquettes et bretelles. Honoré & Séraphin revisitent un répertoire de la chanson Française des années 1930-1950.

Organisé par Mûrs des Arts. Sur place, foodtruck et bar.

Réservations au 06 64 93 55 50 ou mursdesarts@ecomail-asso.com

Spectacle au jardin

20h30

Vendredi 25 août
Lieu secret

Pour faire durer le farniente, l'AMAC Mûrs des arts, en partenariat avec le CCJC, vous propose un spectacle au jardin, dont le lieu et le contenu sont à ce jour tenus secrets.

Les informations seront prochainement
délivrées sur: www.murs-erigne.fr

Tarif: 5€

Les promenades fantômes

C'est à la nuit tombée que sortent de la brume les personnages de la nuit. Le spectacle des Promenades Fantômes est un spectacle déambulatoire en extérieur. Le public y découvrira trois histoires de faits divers ou de faits historiques qui ont marquées l'Histoire de la ville sous la forme d'un spectacle de conte dynamique et entraînant.

Mise en scène et interprétation (à tour de rôle):
Charles-Étienne Martel, Emmanuelle Landais, Antoine Gasnier.

Une création soutenue par le CCJC.

21h30

Les 7, 15, 22 et 29 juillet.
Les 19 et 26 août.

En déambulation, RDV Cimetière
d'Érigné, (19 Ch. de la Chevrette).

Tarifs: plein et érimûrois: 12€/réduit 10€.

Attention, pas de vente de billet possible
le jour J! Réservation obligatoire en amont
auprès de Destination Angers:

www.tourisme.destination-angers.com

Durée: 1h15. À partir de 8 ans

Non accessible poussette ou PMR



Culture

Exposition des artistes amateurs de Mûrs-Érigné: appel aux inscriptions

L'exposition des Artistes de Mûrs-Érigné fêtera ses 35 ans en décembre prochain. La Ville recèle de talents cachés: cette exposition est l'occasion de les révéler.

Si vous aussi pratiquez une discipline en arts plastiques, photographie ou artisanat d'arts, inscrivez-vous! Pour cela c'est très simple, il suffit de télécharger le dossier d'inscription sur le site de la Ville ou de le retirer auprès du Centre ou de la Médiathèque Jean Carmet à partir du 3 juillet, jusqu'au 22 septembre inclus.

Conditions d'inscription (gratuite): résider ou avoir résidé, travailler ou avoir travaillé, exercer ou avoir exercé une activité artistique à Mûrs-Érigné. Pour les artistes mineurs, une autorisation parentale est demandée.

L'exposition se déroulera cette année du 29 novembre au 3 décembre au Centre Culturel Jean Carmet.



Pour plus d'informations,
n'hésitez pas à joindre
le Centre Culturel Jean Carmet
au 02 41 57 81 85.



Les services de la médiathèque deviennent entièrement gratuits

Avec l'objectif de mettre en place une politique culturelle accessible par tous, il a été proposé, au dernier Conseil Municipal, la gratuité totale des services de la Médiathèque Jean Carmet. Approuvé par l'ensemble des élus, cette gratuité sera effective à compter de septembre prochain.

Le manifeste IFLA-UNESCO sur les bibliothèques 2022 rappelait que «L'accès à l'information et à la culture est un droit fondamental. Cela encourage un partage universel des ressources culturelles et éducatives.». Instaurer la gratuité de l'inscription permet donc d'offrir un accès simplifié et démocratique à la lecture, à la culture, à l'éducation et l'information tout en mettant fin à des démarches parfois contraignantes au moment de l'inscription. Jusqu'à présent, la gratuité de l'accès aux services de la médiathèque était déjà

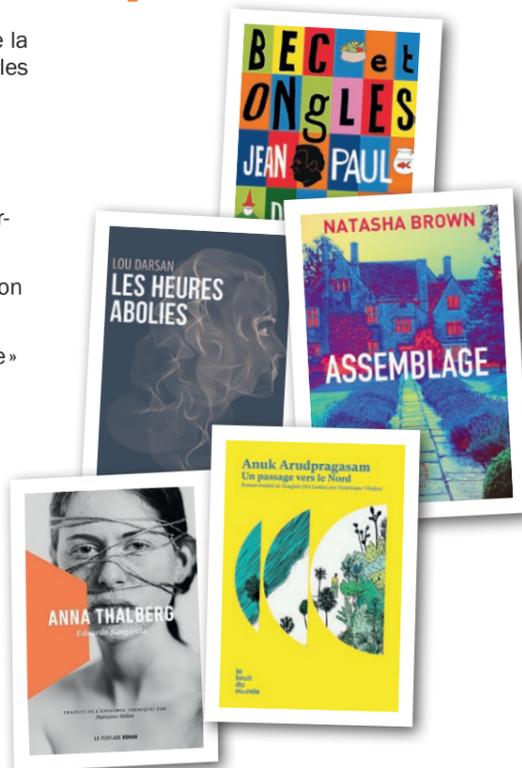
effective pour de nombreuses personnes. L'étendre à l'ensemble de la population sans distinction est l'opportunité d'encourager la pratique de la lecture face à la concurrence des écrans. Un livre, c'est une invitation au voyage multipliant les sensations et les expériences. En donnant un accès libre et gratuit à la médiathèque, la Municipalité rappelle et renforce le rôle social, culturel et éducatif qui est celui de la Médiathèque. Cela permet également de dégager du temps pour les bibliothécaires sur le montage de projets d'animation du lieu.



Comité de lecture romans printemps-été

15 romans ont été sélectionnés pour cette 2^{ème} édition par 14 lecteurs et lectrices de la médiathèque. Chaque livre sélectionné est lu par au moins 3 personnes et contient les avis manuscrits des lecteurs. Venez les découvrir!

- « Anna Thalberg » d'Eduardo Sanguarica (*La peuplade*)
- « Quand tu écouteras cette chanson » de Lola Lafon (*Buchet Chastel*)
- « Pleine et douce » de Camille Froidevaux-Metterie (*Sabine Wespieser*)
- « Les heures abolies » de Lou Darsan (*La contre allée*)
- « Respire » de Joyce Carol Oates, (*Philippe Rey*)
- « On ne se baigne pas dans la Loire » de Guillaume Nail (*Denoël*)
- « Le chant du silence » de Guillaume Loubry (*Calmann Levy noir*)
- « L'aimante » de Fabienne Pascaud (*Stock*)
- « Ada et Graff » de Dany Héricourt (*Liana Levi*)
- « Bec et ongles » de Jean-Paul Didier-Laurent (*Au diable vauvert*)
- « Les sources » de Marie-Hélène Lafon (*Buchet-Chastel*)
- « Déperdition de la chaleur humaine » de Bergsveinn Birgisson (*Gaïa*)
- « Un passage vers le nord » d'Anuk Arudpragasam (*Le bruit du monde*)
- « Le secret de Sybil » de Laurence Cossé (*Gallimard*)
- « Assemblage » de Natasha Brown (*Grasset*)



Remise du Prix littéraire jeunesse Gavroche, 13^{ème} édition

Le vote du jury, plus de 100 jeunes des communes de Mûrs-Erigné et des Ponts-de-Cé, s'est déroulée du 31 mai au 7 juin. La remise du prix à Fabien Clavel, auteur de *Les Orphelins du rail*, aura lieu mercredi 28 juin à 14h30 et sera suivie d'une rencontre avec l'auteur et d'une lecture à voix haute.

Entrée libre.



Pêche à la ligne cet été à la médiathèque!

En juillet et août, la médiathèque organise une pêche à la ligne pour les enfants.

La règle du jeu? Chaque enfant pêche un paquet surprise qu'il ouvre sur place. C'est simple, amusant et sans risque (vous ramenez les livres la fois suivante pour en pêcher d'autres).

Les paquets surprises sont des documents de la médiathèque que vous empruntez pour 6 semaines maximum. Ils sont proposés pour 3 tranches d'âge: de 3 à 6 ans, de 6 à 9 ans et de 9 à 11 ans.

N'hésitez pas à venir jouer!



En bref

Horaires d'ouverture d'été

Du 1^{er} juillet au 31 août

Du mardi au samedi de 9h à 13h

Fermeture du 1^{er} au 15 août

Vous pourrez emprunter 2 fois plus de documents: 20 livres, 20 CD, 8 DVD, 1 jeu vidéo Switch

Atelier

Création d'ateliers d'écriture de fiction

Pour la rentrée de septembre, l'équipe de la médiathèque souhaite mettre en place des ateliers d'écriture pour adultes, en présentiel.

Animé par un lecteur de la médiathèque et proposés à titre gratuit, ces ateliers se veulent ludiques et constructifs. Les participants seront invités à rédiger des textes sur des thèmes qu'ils auront toute liberté d'interpréter à leur guise. S'ils le souhaitent, ils pourront faire des retours sur les textes des autres participants.

Inscription auprès de la médiathèque au 02 41 57 82 11 ou à mediatheque@ville-murs-erigne.fr



Une matinée jeux géants pour toute la famille, avec la ludothèque:

Mardi 11 juillet de 10h à 12h, la médiathèque vous propose de venir tester des jeux surdimensionnés de la ludothèque Colin Maillard en famille. Pauline Wasse, responsable de la ludothèque, sera au côté de l'équipe de la médiathèque pour vous présenter ces jeux.

Ouvert à tous.

Réservation conseillée à la médiathèque ou à la ludothèque.

[Contact: la médiathèque au 02 41 57 82 11 ou par mail à mediatheque@ville-murs-erigne.fr et la ludothèque au 02 41 47 93 65 ou par mail à ludo-colinmaillard-pdl@vvy3.fr]



Exposition

« Les belles érimûroises » du 1^{er} juillet au 31 août



Tout l'été, la médiathèque expose les aquarelles d'Alain Brifault, artiste érimûrois qui aime croquer les belles demeures qui composent notre commune.

« C'est au printemps 2021 que je commençais mes balades dans les rues de la commune, d'abord pour marcher et prendre l'air, ensuite en recherchant les maisons anciennes pour réaliser les croquis des façades, dont le dessin de leurs perspectives m'a toujours passionné. Muni d'un petit carnet à croquis de format 19x15, je dessinais debout, d'abord au crayon, puis au feutre indélébile et coloriais aux crayons à aquarelle. J'ai dû réaliser environ quatre-vingts représentations de ces belles demeures érimûroises. » Alain Brifault.

Entrée libre aux horaires d'ouverture.

À ne pas manquer!

Concert « Brassens d'abord, et les copains du bois de mon cœur »

Judi 29 juin à 18h30

Dans le cadre de l'inauguration de sa terrasse en bois, la médiathèque vous invite au concert de Francis Jauvain (à l'accordéon, accordina et saxophone) et Alain Brisemontier (à la guitare et au chant), jeudi 29 juin à 18h30. Un spectacle 100% Georges Brassens. Une ambiance cabaret, en hommage au chanteur dont les textes et la musique n'ont pas pris une ride trente ans après sa disparition. Des références à René Fallet. Le public pourrait bien reprendre les refrains de chansons devenues des standards.

Durée: 1 heure

Discours inaugural à 18h30 et concert à partir de 19h30

Réservation conseillée auprès de la médiathèque au 02 41 57 82 11 ou par mail à mediatheque@ville-murs-erigne.fr



Aurélie, nouvelle coiffeuse à domicile

Début mars, l'érimuroise Aurélie Guégnard a lancé son activité de coiffure à domicile sur Mûrs-Érigné et ses alentours. Rencontre.

Aurélie, parlez-nous de votre parcours professionnel. Comment en êtes-vous arrivée à vous lancer dans ce projet ?

J'ai débuté par un apprentissage en 1999, un CAP en 2001 puis un Brevet professionnel en 2003. J'ai travaillé dans plusieurs salons jusqu'en 2021 où j'ai pris un congé parental. Je me suis mise à mon compte fin février mais je travaille encore une journée par semaine pour le salon où je travaillais avant mon congé afin de continuer à effectuer des coiffures dans une maison de retraite. J'ai également développé un partenariat avec une autre maison de retraite sur Angers.

Quelles prestations proposez-vous ?

Je propose tout ce qui se pratique en salon: shampoing, coupe, brushing, coloration, mèches... pour tous les âges. J'ai beaucoup pratiqué la coiffure pour les mariages, je propose donc aussi des coiffures plus travaillées comme les chignons, attaches de fête. J'ai également

fait une formation en morphocoiffure pour mieux accompagner les clientes dans leur choix de coupe, «associer l'être et le paraître».

Avez-vous déjà de futurs projets ?

Je souhaite à moyen terme pouvoir utiliser de la coloration végétale mais je devrais me former auparavant car c'est très spécifique. À court terme, je travaille actuellement avec Valérie Delahousse du «Monde d'ici» pour proposer des ateliers «chouchouting». Le concept est de rassembler plusieurs personnes à domicile et se faire coiffer en passant un bon moment. D'autres activités bien-être y seraient proposées. C'est en cours d'élaboration. Mon idée est née de mon envie de permettre aux mamans, copines, de se retrouver. Une sorte de réunion tupperware mais version détente, temps pour soi. En tant que jeune maman, c'est le genre de prestation dont j'aimerais profiter.



[Contact: Aurélie Guégnard, au 06 45 54 95 25, sur lilieag3.wixsite.com/hairlibrecoiffure ou sur facebook: [hair.libre.coiffure.2023](https://www.facebook.com/hair.libre.coiffure.2023)]

Vie associative

« 24 h pour s'aimer ! » les 24 et 25 juin

Pendant 24h, Antoine Vernier, Président de l'association érimuroise «L'amour pour» organise «24 h pour s'aimer», un évènement durant lequel de nombreux ateliers ouverts à tous seront organisés et pendant lequel il va parcourir 150 km au cœur de Mûrs-Érigné. Le Maire, Jérôme Foyer, a accepté son invitation à participer aux différents ateliers imaginés par et pour les érimurois(e)s autour de cette question: «Comment mieux s'aimer?». Un documentaire de ces 24 h sera réalisé avec l'aide de 15 érimurois(e)s bénévoles.



«Après "Et si on parlait d'amour!?" où j'ai relié Angers à Davos en courant 23 marathons en 22 jours, pour montrer le pouvoir de l'amour déjà à l'œuvre dans nos quotidiens, le mieux ensuite m'a paru de l'expérimenter autour de moi. Là où je vis. Je suis allé voir le Maire de ma ville parce que c'est un homme comme les autres mais c'est aussi celui qui représente les érimurois(e)s et dirige l'organisation de la Ville. Je lui ai dit «Et si on se donnait 24 h pour essayer d'apprendre à mieux communiquer et agir avec le cœur? Ne serait-ce pas un acte un peu révolutionnaire à notre époque qui favorise tant l'individualisme, le repli sur soi, l'accélération du temps, la compétition, le matérialisme? Je courrais pour incarner une détermination à cet élan et tu irais rencontrer les enfants, les grands, les lieux, la faune et la flore de Mûrs-Érigné pour voir avec eux comment le faire?». Il a marqué un silence puis il a souri et il m'a dit «J'aime beaucoup cette idée. Je te suis». C'est à cause de cette réponse que le film «24 h pour s'aimer à Mûrs-Érigné» est né.»

Antoine Vernier.

Au programme du samedi

9h30: Départ d'Antoine Vernier

14h30: «Land art des arbres» au parc du Jau avec Marine Bevin (réservation au 06 70 03 99 46)

14h30: Échanges sur «la santé alternative» avec Mûrs des Arts au Gerموir (renseignements au 06 64 93 55 50)

15h: Atelier d'écriture «poésie, slam et chansons» avec Maalik à «La Laudière» (5€/pers. à partir de 12 ans. Réservation au 06 52 17 74 58)

20h30: Théâtre d'improvisation sur le thème de l'amour par la Cie V.I.P avec Mûrs des Arts au Gerموir (5€/pers. (gratuit - de 16 ans. Réservation recommandée au 06 64 93 55 50)

Plus d'informations: helloasso.com/associations/l-amour-pour/formulaires/1

Au programme du dimanche

6h: Levé du soleil en groupe à la Roche de Mûrs

6h40: Yoga avec Pamela Juret (Instant Yoga) à la Roche de Mûrs (durée: 1h. Réservation au 06 88 33 51 78)

7h45: Marche sensorielle de connexion à la nature avec Karine Chardon (selvea-nature.fr) à la Roche de Mûrs (Durée: 1h30. Réservation au 06 18 42 45 17)

9h30: Arrivée d'Antoine Vernier, chanson slam du collectif ayant participé à l'atelier la veille et déjeuner collectif au Centre Culturel Jean Carmet.

17h: Débrief et apéritif

19h: Concert Slam et Musique

Tous les ateliers sont gratuits sauf exceptions précisées. Des dons en conscience permettront de valoriser l'engagement de certains professionnels et passionnés investis dans ce projet.

Planter des palmiers dans le désert marocain en 205

Nous sommes Killian, Manuela, Juliette et Benjamin et nous avons créé l'association «Les Crinières de L'West et Les Titans Canons» afin de venir en aide aux enfants du désert Marocain vivant dans une grande précarité. Pour cela, nous participerons au Nomad Raid en 2024. Nous sommes à la recherche de financement. Cet argent récolté servira à nous aider dans la préparation de ce projet humanitaire. Durant 12 jours, nous parcourrons 4 000 km au sud Maroc à l'occasion du Nomad raid. Nous planterons 220 palmiers achetés sur place et laisserons dans des villages traversés des vélos, des fournitures scolaires, du matériel médical et des vêtements.

Le Nomad Raid est un raid aventure culturel et solidaire de 4 000 kilomètres en 12 jours à la découverte du Maroc en empruntant les plus belles routes du pays. À bord de nos Peugeot 205 décorées et couvertes d'encarts publicitaires, nous allons découvrir le désert marocain tout en réalisant des actions solidaires.

Plus qu'un raid, le Nomad Raid propose une action solidaire dont l'objectif est de collecter des vélos (c'est le seul moyen de locomotion des enfants qui doivent souvent parcourir plusieurs kilomètres jusqu'à leur école), la récolte de vêtements, de jouets et

de matériel scolaire et médical à destination des populations isolées du Sud du Maroc.

En parallèle de cette action, nous réaliserons une action climatique qui consistera à planter des palmiers dattier (achetés avant le raid auprès d'agriculteur locaux) pour créer une palmeraie géante au milieu du désert au profit des locaux souffrant de la sécheresse (220 palmiers plantés en 2023).

Participer à ce raid représente un coût! C'est pour cela que nous faisons appel à la solidarité de chacun pour mener à bien



notre projet. Nous faisons également des ventes solidaires de saucisson et nous avons lancé une tombola (Week-end en airbnb, Puy du Fou, stage de pilote...).

Élancez-vous à la conquête des dunes avec nous! Suivez notre aventure sur nos réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Tik Tok et YouTube).

[Killian GUILLON, Président de l'association, au 06 31 74 33 61, à cdwtc.raid@gmail.com ou sur www.helloasso.com/associations/les-crinieres-de-l-west-et-les-titans-canon]

Connaissez-vous ce château et son parc privatif au cœur de Mûrs-Érigné ?

C'est la Maison Saint Pierre! Cette propriété de presque 4 ha située route de Cholet accueille 30 locataires malades et/ou handicapés. Ces résidents bénéficient d'un accompagnement personnalisé par une équipe d'une dizaine de professionnels salariés.



Créée en 1963 à la suite d'un don, elle est administrée par deux associations constituées d'une vingtaine de bénévoles

issus de tous milieux avec les compétences les plus variées.

Ces bénévoles et le personnel s'efforcent de faire perdurer le souhait des donateurs d'accueillir dans les meilleures conditions et dans un cadre agréable, des personnes en situation de handicap. L'entraide, le partage, le respect de la nature ... sont les valeurs qui guident le fonctionnement de la maison.

Ces associations recrutent, l'une assure la gestion du service à la personne, l'autre

l'entretien du parc et des bâtiments. Nous recherchons principalement des bénévoles bricoleurs pour effectuer des travaux de petit entretien, dans les hébergements, les parties communes ou le parc. Des compétences dans la gestion, la comptabilité et l'aide sociale seraient aussi très appréciées. N'hésitez pas à vous faire connaître!

[Maison Saint Pierre au 02 41 57 71 39 ou à directionesp.mad49@gmail.com]

Le Repair Café déménagement

Dans sa 8^{ème} année, il répare toujours mais uniquement le dernier samedi de chaque mois. Pour la quatrième fois, le Repair Café change de local mais les visiteurs suivent quand même.

À sa création, nous occupions la salle Gaillard, ensuite le BCM jusqu'à sa fermeture puis la médiathèque de septembre 2022 à mars 2023. Nous tenons à remercier chaleureusement Thierry Dupont et ses collègues pour l'accueil qu'ils nous ont réservé. Nous avons un peu envahi la médiathèque, fait un peu plus de bruit mais les permanences ont été très agréables, nous avons rencontré des adhérents de la médiathèque et eux ont découvert notre activité. Tout un brassage de population bienvenue.

Mais le Gerموir (ancien local des jeunes

en face de l'Hôtel de Ville) nous a tendu les bras et nous y avons fait notre première permanence en avril. L'information du changement de lieu était bien passée car la matinée a été très animée. Autre modification, les permanences ont lieu le dernier samedi de chaque mois sauf en décembre. Qu'on se le dise!

L'équipe s'est enrichie de nouveaux bénévoles qui se font toujours un plaisir de démonter, diagnostiquer, réparer, remonter tout ce qui est cassé et que vous ne voulez pas remplacer par du neuf.



Autre nouveauté, le Repair Café essaiera à Saint Méline le vendredi 7 juillet de 18h à 21h salle des Écolières, au café associatif Mel y faire.

[Contact: Repair Café au 06 22 22 33 52 ou à lucanne13@orange.fr, ou Richard Auvrignon au 06 03 08 07 54]

Un club Multisports au Centre Bouëssé - La Garenne

Dès la rentrée scolaire, en septembre 2023, le Centre Bouëssé - La Garenne ouvrira ses portes aux enfants de 4 à 9 ans qui souhaitent pratiquer différentes activités sportives et de pleine nature dans le cadre d'un club Multisports.

Sous forme de cycles de 3 séances, les enfants auront la possibilité de pratiquer différentes activités tout au long de l'année. Pour les 4-6 ans: escal'arbres, de la draisière au vélo, kinball, athlétisme, les arts du cirque, découverte du handisport, accrogym, jeux d'opposition et jeux collectifs. Pour les 7-9 ans: tir à l'arc, escalade, roller, kinball, sports de raquettes, les arts du cirque, BMX, escrime, découverte du handisport, sports collectifs et sports de plage.

Les séances auront lieu tous les mardis



de 17h30 à 18h30 pour les 4-6 ans et tous les jeudis de 17h30 à 18h30 pour les 7-9 ans (hors vacances scolaires). Elles seront encadrées par un éducateur sportif

diplômé. Le tarif est de 170€ à l'année, licence comprise et les places seront limitées à 15 enfants par tranche d'âge.

Le Centre Bouëssé - La Garenne vous propose une réunion d'informations le mercredi 5 juillet à 19h dans ses locaux. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

[Contact: Eva Beaudouin, éducatrice sportive, au 07 82 61 42 92, Centre Bouëssé - La Garenne, 7 route de Nantes]

Pour Érimûr'Ânes tous aux pâtures

Pâtures, pâturer, pâturages, tels sont les maitre-mots quotidiens de nos équidés, ânes, mulets et chevaux, et aujourd'hui les maitre-mots adressés à nos adhérents et à vous tous Érimûros.

Ceux-ci (nos équidés) ne vivent pas en box, mais en pleine nature, quel que soit le temps et la saison. Ils ont une alimentation diversifiée en fonction des saisons et de l'état de leur pâture. Cette alimentation alterne entre foin et herbe. Ainsi, nos équidés font de l'écopâturage tout au long de l'année, entretenant les pâtures dans lesquelles ils sont, tout en se nourrissant.

Ces pâtures appartiennent soit à des particuliers, soit à la Commune, et font toutes l'objet de conventions. Leur entretien est assuré en totalité par l'association. Elles font l'objet de rotation pour permettre leur régénération. Toutes les pâtures, privées et communales, sont clôturées avec soin par notre groupe «travaux», contrôlées régulièrement, électrifiées, surveillées, la meilleure sécurité étant qu'elles ne soient pas isolées, mais se trouvent à proximité ou pas trop loin d'un habitat.



À certaines périodes de l'année, au moment des vacances scolaires, nos équidés sont emmenés dans des pâtures où l'herbe est dense, car n'ayant pas été pâturée depuis plusieurs mois. Nos bénévoles s'y relaient quotidiennement pour y assurer les soins et la surveillance nécessaires.

Et pourtant, récemment, une pâture communale, au bord du Louet, a été volontairement ouverte un matin pour faire échapper nos chevaux qui s'y trouvaient! Par bonheur, nos équidés ont su prendre le chemin qu'ils connaissaient pour

remonter jusqu'au lieu de leurs pâtures habituelles qu'ils ont regagnées avec l'aide d'une voisine aguerrie, évitant ainsi une catastrophe!

Nos équidés sont notre trésor, la raison d'exister de notre association. Nous voulons pour eux le meilleur, une nourriture saine et suffisante en quantité et qualité, un espace où ils puissent s'ébattre et brouter en toute sécurité. Alors, vous tous, habitants de Mûrs-Érigné, si vous avez une pâture vacante, ou connaissez quelqu'un habitant ou étant proche de Mûrs-Érigné, qui en aurait une (2000 m² minimum et plus) pour accueillir nos équidés lors d'un WE ou des vacances, ce serait pour nous une aide formidable, et nous vous en remercions déjà!

[Contact: Érimûr'Ânes au 07 81 17 65 85 ou 06 21 47 90 96, à asso.erimuranes.free.fr ou sur Facebook, Instagram et encore TikTok]

Séances d'essai à l'ASI Badminton

Avant de vous inscrire, venez essayer! Vous avez envie de faire du badminton la saison prochaine? Alors n'hésitez pas! Venez faire 1 séance d'essai sur un de nos créneaux.

Adultes: mardi 20h, jeudi 19h ou samedi 10h.
Jeunes 9/14 ans: jeudi 18h-19h15, 14/17 ans: jeudi 19h-20h30. Nous vous attendons à partir du 24 juin, salle des Grands Moulins.

[Contact: Marion Sevaux, Présidente, ASIBAD, salle des Grands Moulins, 8 rue Émile Desmas. Marion Sevaux, Présidente, au 06 50 69 03 18 ou à asibad.murs@gmail.com]



En bref

Avant l'été, Faisons le point, Regardons vers l'avenir

Pour pouvoir profiter au mieux de nos vacances, il nous faut préparer la saison prochaine: proposer des séances de découverte pour nos activités de bien-être et préciser notre nouvelle activité: un atelier mémoire.

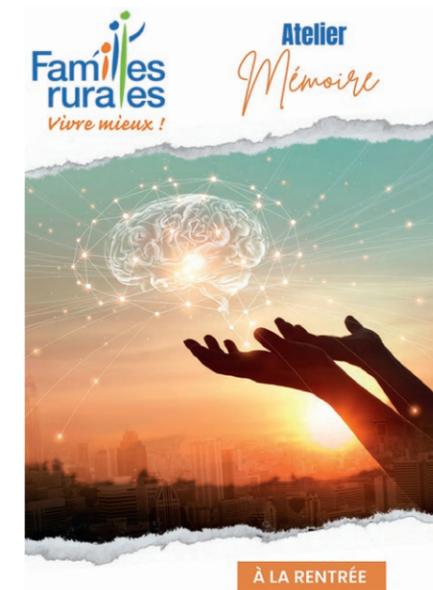
Nos vacances commencent en même temps que celles des scolaires, c'est vous dire si nous sommes resté(e)s jeunes, toujours bien dans nos têtes. Nous reprendrons le lundi 11 septembre. Pour permettre à celles et ceux qui voudraient connaître nos propositions et éventuellement nous rejoindre, des séances de découverte vont être organisées la dernière semaine de juin: lundi 26 à 11h et jeudi 29 à 10h30 pour le Stretching à la Maison des Arts. Jeudi 29 à 9h30 et à 19h50 pour le Pilates à la Maison des Arts. Lundi 26 à 19h et le vendredi 30 à 9h ou 10h30 pour le Yoga au Dojo, salle Myriam Charrier. Jeudi 29 à 18h pour le Qi Gong au Dojo, salle Myriam Charrier.

Des séances d'inscription se tiendront sur site les lundis 19 et 26 juin et le lundi 3

juillet avant les cours, le jeudi 26 juin et le jeudi 6 juillet après les cours.

En ce qui concerne nos autres activités, le cinéma fermera ses portes fin juin pour les rouvrir la deuxième quinzaine de septembre. L'Art Floral reprendra en octobre. Le Club de l'Amitié, lui, fonctionne tout l'été pour le plus grand bonheur de nos aîné(e)s. La bourse aux vêtements automne/hiver aura lieu probablement la première semaine d'octobre.

Enfin, nous avons gardé l'inédit pour la fin. Nous mettons en place au mois d'octobre un atelier mémoire qui se réunira tous les quinze jours, le lundi après-midi? Un atelier ludique qui permet de faire travailler la mémoire sous toutes ses formes tout en créant un espace de rencontre et de convivialité.



Bel été à vous et n'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations.

[Contact: Catherine Audouin, 6 bis rue Arsène Monnier, au 06 85 41 90 74 ou à camaud@outlook.fr]

Le bourg de Mûrs... aujourd'hui... et demain?

Une nouvelle fois, et sous un beau soleil, le Troc plantes de printemps a réuni de nombreux exposants et visiteurs.

Le bourg de Mûrs s'est animé le dimanche 14 mai dernier sur le parking de la salle Gaillard avec le Troc plantes auquel s'est associé pour la première fois la Ligue pour la Protection des Oiseaux. L'animatrice du stand, Valérie Brossard, avec son matériel pédagogique, a mobilisé l'attention du public, adultes comme enfants.

Le 8 octobre, deux autres animations sont prévues au Troc plantes: une bourse aux livres et aux vinyles (une première - Les inscriptions sont à prendre dès à présent

au 06 83 06 11 28) et un stand animé par des vanniers.

Si on évoque encore les bénévoles qui, en cours d'année, participent à l'entretien et à l'embellissement du Petit Mail, tout confirme l'attachement des habitants du bourg pour garder l'esprit qui anime ce quartier. Cette vigilance est d'autant plus importante que des évolutions urbanistiques et leurs conséquences, en termes de mobilité, sont à venir...



[Contact: AHBM au 06 38 81 68 59 ou à asso.ahbm@gmail.com]

Alfr'Aide offre du répit

Grâce à la participation des cyclos lors de la première édition de la Douze Heure Angevine en septembre dernier, le 23 et 24 avril dernier un weekend «répit» a pu être organisé.

Les bénévoles d'ALFR'AIDE ont emmené 3 familles sur le site du VRF la salamandre à St Georges sur Loire le temps d'un weekend. Afin de déconnecter au mieux les AIDANT-ES, un programme avait été concocté. Le samedi avec balade au jardin des kangourous, repas en groupe puis jeux de société. Puis le dimanche une heure de relaxation en groupe avec Virginie Suignard suivi d'un repas Réunionnais suivi d'une balade digestive.

Les bénévoles ont ensuite redéposé les familles à leur domicile avec de chaleureux remerciements.

[Contact: Mickaël Chesneau, Président, Alfr'Aide, au 06 11 59 87 26, 4 ter rue du pas de lièvre]



Au Parc des kangourous

KaléidoVox lance son nouveau programme

Lors du concert du samedi 13 mai à Jean Carmet, devant une salle comble, Lara Fenaille, nouvelle cheffe de chœur depuis septembre 2022, a proposé la 1^{ère} partie avec un choix très varié allant du tango argentin, à des pièces classiques de la Renaissance en passant par des compositions du XIX^{ème} et du XX^{ème} siècle ainsi que deux chansons de Leforestier et d'Aznavor. Dans la 2^{ème} partie, Yann Touchard a d'abord dirigé deux nouvelles pièces contemporaines puis Michel Houdbine a ensuite revisité quelques titres les plus souvent interprétés par la chorale durant ses 36 années de direction.

Les anciens choristes ont été invités à monter sur scène pour chanter en commun «La complainte de Pablo Neruda» de Jean Ferrat. Les musiciens Christian Boutin au clavier, Alain Lirola à la guitare basse et Clarisse Bernard au violon ont proposé deux medleys instrumentaux rappelant de nombreux autres chants qui ont marqué l'histoire de la chorale.

L'émotion était donc au rendez-vous lors de ce concert anniversaire pour fêter les 40



ans de la chorale, et également hommage à Michel Houdbine pour les 36 années de chef de chœur ainsi qu'à Yann Touchard pour les 15 années d'interventions musicales variées. Dans le programme distribué au public, Michel Houdbine a résumé cette aventure musicale et humaine ainsi: «Nous avons poussé les limites de nos possibilités vocales et musicales de plus en plus loin... c'est ça le véritable exploit que nous avons mené ensemble, la véritable victoire, plus collective qu'individuelle, plus émotionnelle que solfégique, et plus humaine que technique.»

Cette aventure se poursuit maintenant avec Lara Fenaille en renforçant le lien avec la commune de Mûrs-Érigné où elle habite. Elle envisage également de «garder en partie les habitudes de KaléidoVox avec une alternance des grandes œuvres classiques et des concerts thématiques éclectiques en élargissant le menu à des œuvres



de jazz, de musiques traditionnelles du monde ou encore de musiques actuelles de l'étranger». Ainsi le programme du prochain concert en lien avec Octobre Rose «mettra l'accent sur des œuvres de compositrices (de Clara Schumann à Ella Fitzgerald en passant par Edith Piaf ou encore Barbara). Puis on embarquera pour la grande aventure du Requiem de Mozart.»

Les personnes désirant s'essayer au chant choral peuvent dès à présent venir nous rejoindre le mardi de 20h30 à 22h30 dans la salle Béjart de la Maison des Arts sans attendre la rentrée de septembre car nous préparons déjà la saison prochaine. Et reprenez la date du concert avec Octobre Rose, au centre Jean Carmet, le vendredi 13 octobre 2023.

[Contact: Jean-Yves Maurille
au 06 10 49 10 32
ou à jean-yves.maurille@laposte.net]

Fin d'une saison de toute beauté

Un anniversaire, une ambiance, des résultats exceptionnels, la saison 2022/2023 restera dans toutes les mémoires du club.

50 ans, c'est l'âge expérimenté de la vénérable association qu'est l'ASI Tennis de Table de Mûrs-Érigné. Un anniversaire que nous ne pouvions pas manquer. Et c'est par 3 jours de festivités que nous avons vécu ce changement de demi-siècle. Tout d'abord, l'anniversaire avec les différentes démonstrations sportives puis les discours avec la présence de 7 des 10 présidentes/présidents et de plusieurs des entraîneurs du club. Pour finir la journée, nous avons festoyé et dansé jusqu'au bout de la nuit pour fêter nos retrouvailles. Puis nous avons enchaîné sur les 2 jours de Tournoi National avec une édition record, plus de 70 équipes au tournoi des familles,

plus de 400 inscriptions soit l'un des 3 meilleurs tournois réalisés aux cours des 48 éditions réalisées. Le tout avec un temps magnifique, de l'ambiance et des matchs de toute beauté.

Une ambiance que nous avons retrouvée tout au long de la saison, avec des présences assidues sur les différents créneaux d'entraînements, jeunes ou moins jeunes, compétiteurs ou loisirs et des résultats sportifs qui ont suivi. La majorité des compétiteurs a fait une forte progression de niveau et 3 des 6 équipes seniors sont montées à la fin de la phase 1 (fin décembre) et à nouveau, 3 équipes sont montées à la fin de la phase 2 (mi-mai).



Nous aurons donc 1 équipe en Régionale 1, 1 Pré-Région, 1 Départementale 1, 1 Départementale 2 et 2 Départementales 3, auxquelles s'ajouteront 1 ou 2 nouvelles équipes en Départementale 4, sans compter les équipes Loisirs pour la saison 2023/2024.

N'hésitez pas à venir vous rendre compte de ce dynamisme lors des différents créneaux, vous serez bien accueillis.

Les scolaires de la commune ne sont pas en reste avec 4 séances de découverte pour chacune des classes de primaire des 3 groupes scolaires, sous la direction de notre entraîneur DEJEPS Benjamin Guibert.

Vous voulez faire un service civique ou une formation sportive contactez nous.

[Contact: ASI Tennis de Table,
salle Myriam Charrier, 1 rue des Lilas
au 06 89 68 77 33 ou Benjamin
(entraîneur DEJEPS) au 06 21 92 00 92,
à asittmurs@gmail.com
ou sur www.asimett.com]

Le MEBC fait son bilan de saison... et prépare déjà sa rentrée

On est en juin, c'est l'heure des bilans et des perspectives! Le Mûrs-Érigné Basket Club vous retrace les moments phares de sa saison et vous annonce la suite du programme!

Des challenges sportifs, mais pas que...

Le bilan de cette saison est positif, les 256 licenciés du MEBC ont vaillamment défendu les couleurs du club! Le MEBC est très fier de l'engagement de toutes ses équipes sur le terrain et félicite notamment l'équipe U20 Garçons en D1 Elite cette saison et les deux équipes U15 Filles: l'une finit 1^{ère} de ce championnat D1 Elite dans sa catégorie et les deux ont participé à la 1/2 finale de la Coupe et du Challenge de l'Anjou. Bravo les Diablasses!

Par ailleurs, dans un tout autre domaine, les membres du MEBC ont relevé cette saison un autre défi qui s'est davantage joué lors des moments conviviaux d'après-match. En effet, les Diablasses Rouges se sont mis au vert grâce à la création d'une Commission Eco-Citoyenne et à la mise en place d'actions simples et pérennes impliquant tous les membres du club, avec notamment l'installation d'un composteur et d'une poubelle de tri, la préparation de gouters d'après-match moins emballés et l'organisation d'un «troc'basket» et d'un plateau U7 autour de la thématique «citoyen de demain».

Le temps des remerciements

Les fins d'année sont aussi le moment des «au revoir». Nombreux sont les petits Diablasses regrettant déjà le départ de Jade Breau qui termine son contrat d'apprentissage BPJEPS. Au cours de ses deux années passées au club, Jade a initié les jeunes diablasses et diablasses du club aux joies et aux techniques du basket, alliant toujours compétition, respect des règles et plaisir du jeu d'équipe. Tous ont particulièrement apprécié son dynamisme et son sérieux. Le MEBC la remercie vivement pour son bel engagement sur le terrain en tant que joueuse, entraîneur et coach... et lui souhaite le meilleur pour la suite de sa carrière.

La prochaine saison déjà en ligne de mire

D'ores et déjà, le bureau prépare activement la saison prochaine et peut désormais annoncer qu'il accueillera deux nouvelles recrue(s): Élise Vieira et Mitchi Gentilhomme, également en formation d'un BPJEPS.

Les encadrants étant trouvés, place aux licenciés! Basketteurs et basketteuses



Jade Breau et son équipe U13 savourant une victoire

confirmés, débutants, aimant la compétition ou cherchant seulement le plaisir de jouer... vous trouverez forcément un créneau qui vous conviendra. Pour les adolescents qui s'impatientent des parquets tout l'été, ils pourront se remettre en jambes au cours du «Summer Camp» (du 28/08 au 01/09).

Et comme cette année, le MEBC n'oublie pas non plus les tout-petits et proposera dès la rentrée des activités pour que nos chères têtes blondes aient, elles-aussi, leur activité. Des séances de micro basket (de 2 à 4 ans) et de baby basket (5 et 6 ans) auront lieu les mercredis et samedis matins, l'occasion de se défouler tout en travaillant déjà la motricité et l'esprit d'équipe.

[Contact: Mûrs-Érigné Basket Club (MEBC)
à murserigne@basketball49.fr ou sur
Facebook: [mebcmurserignebasketclub](https://www.facebook.com/mebcmurserignebasketclub)]

Encore de très beaux résultats pour cette fin de saison!

Pour fêter cette fin de saison, le club de Judo et de Ju-Jitsu de Mûrs-Érigné fort de ses 120 licenciés, tiendra son gala le vendredi 23 juin à partir de 18h30. Ce sera l'occasion également de récompenser les compétiteurs et de présenter des démonstrations de techniques, allant de l'éveil judo des plus petits jusqu'aux cours adultes.

À la fin de cette animation sportive, les jujitsukas montreront également leur savoir-faire à travers des techniques de self défense. Nous vous invitons à venir les découvrir pour voir comment assurer son auto-défense: prévenir le danger et dissuader les agressions.



Championnat départemental Cadets

Côté résultats sportifs, après de bons résultats aux départementales pour les garçons et les filles, le 6 mai, les 4 benjamines du club ont participé aux finales régionales. Camille, Neela, Zoé et Timélia ont montré un esprit de solidarité sans faille pour permettre à chacune de donner le meilleur. On retiendra également les performances remarquables de Zoé qui obtient la médaille de bronze et de Neela qui se hisse sur la première marche du podium.

Le 15 janvier dernier s'étaient déroulés les championnats départementaux individuels cadets. Le club de Mûrs-Érigné aura été représenté par 7 combattants: Timoté, Pablo, David, Elliott, Ethan, Ilan et Sacha.



Championnat régional Benjamines

Beaucoup d'entre eux découvraient la compétition à ce niveau. Ensuite, au championnat régional Cadets, Elliott s'est distingué en finissant sixième. C'est d'autant plus une belle performance, qu'il est cadet pour la première année et qu'il rencontrait des cadets 2^{ème} et 3^{ème} année.

Les inscriptions pour la prochaine saison auront lieu entre 18h30 et 20h le mercredi 6 et le vendredi 8 septembre. Reprise des cours le mercredi 13 septembre.

[Contact: Judo Jujitsu Mûrs-Érigné,
Dojo Gérard Rabin, Salle Myriam Charrier,
rue des Lilas, au 07 83 21 52 97,
à judojujitsumurserigne@gmail.com,
sur judo-murs-erigne.ffjudo.com]

Posez vos questions au Conseil Municipal

Qui ?

La question peut être adressée par les acteurs du territoire (habitants, associations ou entreprises).

Comment ?

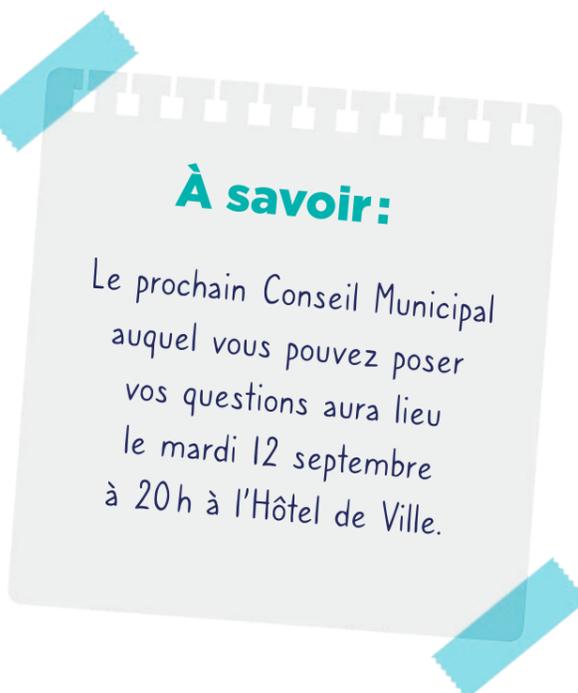
1. Adressez-la à l'Hôtel de Ville par courrier ou par mail à info@ville-murs-erigne.fr
2. La question sera lue par le maire en fin de conseil municipal et une réponse sera apportée

Quand ?

Posez votre question au moins 15 jours avant la date du prochain conseil municipal (date de réception du courrier ou du mail).

Quel sujet ?

La question écrite doit relever des affaires communales et présenter un caractère d'intérêt général.



Dans le cadre de sa politique de démocratie participative, et pour tendre vers toujours plus de transparence, la Ville autorise les questions de citoyens en fin de Conseil Municipal.

Ces dernières doivent être formulées par écrit et au moins 15 jours avant la date de séance. Les questions posées et leur réponse seront rendues publiques en fin de séance.

Attention, seules les questions d'ordre général (qui concernent tout le monde) seront acceptées. Si de nombreuses questions sont reçues, la Municipalité se réserve le droit de sélectionner celles qui semblent prioritaires.

Dès cet été, prenez le Bus! Express ou en soirée!

Comme stipulé dans nos engagements de mandat, et face à l'urgence climatique, notre équipe porte des actions pour favoriser des alternatives à la voiture, car le transport routier représenterait le 1^{er} secteur émetteur de gaz à effet de serre sur notre commune avec 41% de nos émissions*.

Dans le cadre de la refonte de l'offre du transport en commun par Angers Loire Métropole, notre équipe a soutenu et porté avec insistance des contre-propositions qui ont fini par aboutir avec la mise en place d'une nouvelle offre :

- La création d'une ligne express 23 partant du bourg de Mûrs vers l'Hôtel de Ville d'Angers, par l'autoroute.
- Une ligne 3 modifiée car devenant une ligne majeure (haute fréquence de passage, plage horaire étendue, service en soirée et dimanche inclus).
- Le maintien d'une ligne le dimanche et d'un complément de service transport à la demande IrigoFlex.
- Un croisement de la ligne 3 et de la ligne express au niveau du

boulevard Foch permettant l'accès aux différentes lignes de tram. Les lignes de ramassages scolaires sont également maintenues, et pour les usagers de la route de Nantes, les correspondances ont été calculés pour ceux qui doivent se rendre vers les établissements scolaires, mais qui seront amenés à changer de ligne.

Des arrêts provisoires vont être mis en place prochainement sur 4 nouveaux points et, en parallèle, nous poursuivrons nos demandes pour une accessibilité complète du réseau sur Mûrs-Érigné.

D'autres projets sur la mobilité devraient également voir le jour cette année dont des aménagements cyclables pour favoriser les mobilités douces, ainsi que le projet Moby d'ecomobilité scolaire.

En attendant, notre équipe vous souhaite de beaux et agréables voyages cet été!

* Source <https://territoiresaufutur.org/commune/49223>

Le groupe majoritaire, «Mûrs-Érigné en actes».

Gestion de l'eau: quelles ambitions pour notre Collectivité ?

Dans le précédent numéro de la Gogane, la Municipalité a mis en avant la nécessité de mieux gérer la ressource en eau et M. Le Maire a confié cette problématique à l'adjointe à l'alimentation. Certes, la production d'aliments nécessite de l'eau, mais n'est-ce pas une approche un peu restrictive ?

L'eau est également nécessaire pour préserver la biodiversité ainsi que le développement économique, l'environnement... et de fait une compétence plus en rapport avec la transition écologique

L'adjointe en charge de l'eau insiste sur les efforts à faire par les usagers de l'eau en rappelant les consommations journalières d'un citoyen (150 litres par jour) et les différents usages quotidiens. Une sensibilisation à la réduction des consommations sera d'ailleurs proposée lors de rencontres avec les citoyens... mais qu'en est-il des efforts envisagés par la Collectivité en matière d'économies d'eau ?

À travers les bâtiments administratifs, les équipements et les activités,

les services publics sont des utilisateurs significatifs d'eau et donc directement concernés par une optimisation des consommations.

À titre indicatif, quelques ratios de consommation des collectivités pour différents usages de l'eau: bâtiments administratifs 30 à 50L/jour/employé, scolaires 20L/jour/élève, Restauration collective 10 à 20L/repas, stade 2000 à 5000 m³/an, salle de sport 300 à 500 m³/an, salle des fêtes 220 m³/an...

Il serait pertinent de demander aux services techniques d'effectuer un diagnostic (état des lieux) des consommations pour déterminer les sites à potentiel d'économie.

L'utilisation de l'eau de pluie pour l'arrosage des espaces verts (jardinières de la ville) est un premier pas, une réflexion sur l'arrosage des terrains de sport et des solutions alternatives devient désormais une urgence face à la pénurie d'eau des prochaines années...

Le groupe minoritaire, «Mûrs-Érigné au cœur».

Vivre l'Opposition...

Où est la démocratie participative à Mûrs-Érigné quand les élus de l'Opposition ne sont pas consultés ou même interrogés sur les choix d'orientation de la commune ?

Le manque de transparence et de communication avec les élus de l'Opposition nuit à la prise de décision démocratique et limite la diversité des perspectives nécessaires à une gouvernance équilibrée. Ce défaut de démocratie est un signe de fermeture.

Les dénis de démocratie participative sont réguliers; les décisions sont prises avant les commissions et les Conseils Municipaux: le financement obscur du Stade des Varennes, la création d'une ferme agricole gérée par la commune, la captation de terres agricoles préemptées à un agriculteur local en sont les derniers exemples.

Il est préoccupant de constater que la Majorité agit dans le dos des

élus de l'Opposition, prenant des décisions sans les consulter, signe d'un manque de respect fondamental envers les représentants élus et portant atteinte à leur légitimité démocratique.

Ignorer les idées de l'Opposition est une attitude méprisante limitant un débat constructif et une prise de décision éclairée. La diversité des opinions et des idées est essentielle à la recherche des meilleures solutions pour la Collectivité.

Admettre les torts et être disposé à travailler ensemble pour le bien de la communauté est un signe de maturité démocratique et de volonté de gouverner de manière inclusive.

La Majorité municipale revendique la démocratie participative comme leur valeur essentielle mais ne l'applique pas au sein du Conseil Municipal.

Le groupe minoritaire, « Ensemble pour Mûrs-Érigné ».

Prochains conseils municipaux: mardis 4 juillet et 12 septembre à 20 h à l'Hôtel de Ville.

Séances ouvertes au public et retransmises en direct sur la chaîne YouTube de la Ville (lien partagé sur le site et la page facebook de la Ville). Retrouvez les ordres du jour et les compte-rendus des séances sur www.murs-erigne.fr/citoyenne/conseil-municipal

Agenda

24 juin - 9 h 30 / 12 h 30

Repair Café
au Gerموir

24 juin - 14 h 30 / 16 h 30

Débat sur la résilience
citoyenne en matière de
santé par Mûrs des Arts
au Gerموir (entrée libre)

24 juin - 20 h 30

Théâtre d'impro sur le
thème de l'Amour (les VIP):
par Mûrs des arts
au Gerموir

du 24 au 25 juin

24 h pour s'aimer
par « L'Amour pour »

28 juin - 10 h 30 / 11 h 30

Contes d'Aïcha
à la médiathèque

28 juin - 14 h / 17 h

Aînés ensemble : jeux
anciens et jeux géants
à la Halle des sports,
Soulaïnes-sur-Aubance

28 juin - 14 h 30

Remise du prix littéraire
jeunesse Gavroche
à la médiathèque

28 juin - 20 h 30

Des mains en or
Cinéma au CCJC

29 juin - 19 h

Jauvain et Brisemontier
concert à la médiathèque

30 juin - 16 h 30 / 19 h 30

Marché alimentaire
au parc du Jau

30 juin - 20 h

Le Malade imaginaire
par le Collectif Citron
théâtre au CCJC

1^{er} juillet

Summer Games
à l'Espace Jeunes

1^{er} juillet - 10 h / 12 h

Café des élus

1^{er} juillet - 20 h 30

Concert Billy Jump
par Mûrs des Arts
au Gerموir

du 1^{er} juillet au 31 août

Exposition « Les belles
érimûroises »
à la médiathèque

5 juillet - 10 h 30 / 11 h 30

Contes d'Aïcha
à la médiathèque

5 juillet - 19 h

Réunion d'informations
au Centre Bouëssé - La
Garenne

7 juillet - 16 h 30 / 19 h 30

Marché alimentaire
au parc du Jau

7 juillet - 21 h 30

Promenade fantôme (p.18)
par la Cie Les Expresso
RDV Cimetière d'Érigné

8 juillet - 20 h 30

L'Orchestre par le Théâtre
Régional des Pays de la Loire
théâtre au CCJC

11 juillet - 10 h / 12 h,

Jeux surdimensionnés de la
ludothèque Colin Maillard
à la médiathèque

13 juillet - 21 h

Le Bal Floc'h
au CCJC

14 juillet - 16 h 30 / 19 h 30

Marché alimentaire
au parc du Jau

15 juillet - 21 h 30

Promenade fantôme (p.18)
par la Cie Les Expresso
RDV Cimetière d'Érigné

21 juillet - 16 h 30 / 19 h 30

Marché alimentaire
au parc du Jau

21 juillet - 20 h 30

Côté Guinguette
par Mûrs des Arts
au Gerموir

22 juillet - 10 h / 12 h

Café des élus

22 juillet - 21 h 30

Promenade fantôme (p.18)
par la Cie Les Expresso
RDV Cimetière d'Érigné

28 juillet - 16 h 30 / 19 h 30

Marché alimentaire
au parc du Jau

29 juillet - 21 h 30

Promenade fantôme (p.18)
par la Cie Les Expresso
RDV Cimetière d'Érigné

19 août - 21 h 30

Promenade fantôme (p.18)
par la Cie Les Expresso
RDV Cimetière d'Érigné

25 août - 20 h 30

Spectacle au jardin
lieu tenu secret

25 août - 19 h 30 / 22 h

Nuit internationale
de la chauve-souris
RDV à l'Espace Bellevue

26 août - 21 h 30

Promenade fantôme (p.18)
par la Cie Les Expresso
RDV Cimetière d'Érigné

1^{er} septembre -

16 h 30 / 19 h 30
Marché alimentaire
au parc du Jau

2 septembre - 20 h 30

Concert par Mûrs des Arts
au Gerموir

8 septembre -

16 h 30 / 19 h 30
Marché alimentaire
au parc du Jau

15 septembre -

16 h 30 / 19 h 30
Marché alimentaire
au parc du Jau

17 septembre - 7 h / 12 h

La Douze Heure Angevine
Salle des Grands Moulins

23 septembre - 10 h / 12 h

Café des élus

26 septembre - 11 h

Stretching par l'AFR
à la Maison des Arts

26 septembre - 19 h

Yoga au Dojo par l'AFR
à la salle Myriam Charrier

29 septembre - 10 h 30

Stretching par l'AFR
à la Maison des Arts

29 sept. - 9 h 30 et 19 h 50

Pilates par l'AFR
à la Maison des Arts

29 septembre - 18 h

Qi Gong au Dojo par l'AFR
à la salle Myriam Charrier

30 sept. - 9 h ou 10 h 30

Yoga au Dojo par l'AFR
à la salle Myriam Charrier

8 octobre

Troc plantes
sur le parking de la salle
Gaillard

13 octobre

Concert Octobre Rose
au CCJC

14 octobre - 10 h / 12 h

Café des élus